

Que faire du privilège EDF-GDF du 1% ?

Posté le : 26 janvier 2016 12:33 | Posté par : Blog du cercle des économistes e-toile

Catégorie: Attitudes, Economie et politique, Fiscalité

A l'époque de l'emprunt Pinay, le gouvernement avait considéré que le "cadeau" fait aux épargnants souscripteurs de l'emprunt devait être accompagné d'une mesure symétrique vis-à-vis de la CGT. C'est comme cela qu'est né le 1% donné aimablement aux œuvres sociales de la CGT à EDF. Un achat de la paix sociale comme les politiques aiment en faire.

La suite du cadeau aux épargnants sera fort coûteuse pour le budget national et finira par tuer l'idée qu'il fallait "sucrer" les emprunts de douceurs excessives. L'emprunt amorti, l'avantage disparût pour les investisseurs.

Il eût été logique que par symétrie le 1% EDF disparaisse. " Horresco referens" ! La paix sociale à l'EDF-GDF vaut bien tous les reniements.

Pourtant, l'avantage, déjà disproportionné au départ, est devenu scandaleux sous le poids la hausse considérable du prix de l'énergie.

Pourquoi était-il disproportionné ? Parce que le 1% est un impôt sur les pauvres directement au profit des salariés riches. Toujours pour des raisons de paix sociale et de possibilités de chantage, les salaires EDF et les avantages annexes (logement etc.) sont très élevés à EDF, quasiment les meilleurs possibles si on excepte la Banque de France

L'EDF vient d'annoncer une baisse de 9.000 postes de travail en même temps qu'une hausse de ses tarifs. Le corollaire est le resserrement des bénéficiaires du 1% et une augmentation de leur rente. Cet avantage n'a aucune justification. Des esprits chagrins pourraient même parler d'extorsion de fonds au profit d'une minorité. Même la plus socialiste des belles âmes serait bien en peine de justifier qu'on taxe les pauvres au profit des riches par le chantage au bon fonctionnement des centrales électriques.

Au moins EDF produit-il quelque chose. GDF ne produit rien. Les gaziers n'ont même pas l'excuse d'un effort redoutable de production, avec ses sujétions.

Ajoutons que les autres avantages ne sont pas minces :

- Des tarifs électriques quasiment gratuits (90% de remise).
- Les 32 heures pour une grande partie de l'effectif.
- Un départ à la retraite entre 55 et 57 ans (dans les faits 4.5 ans d'avance sur les autres) basé sur le salaire des 6 derniers mois avec une taxe spéciale la CTA qui rapporte en moyenne 100.000 euros par salarié
- Une hausse des salaires souvent supérieure d'environ 1% à celles autres salaires.

On sait depuis longtemps que la gestion des œuvres sociales d'EDF a été pour le moins problématique, pour ne pas dire pénale.

Quelles sont les solutions ? On peut imaginer que la suppression pure et simple d'une injustice aussi criante ne serait pas jugée convenable. Les Français adorent les privilèges depuis la nuit du 4 Août.

Peut-être peut-on tout de même suggérer deux mesures :

- Le plafonnement de l'avantage à sa valeur actuelle par tête, avec une formule de dépérissement progressif jusqu'à revenir à la moyenne des dotations du Comité d'entreprise des grandes entreprises.
- Sa taxation d'une part à la CSG (15.5%) et à l'IRPP forfaitisé par exemple à 29,5%, soit un prélèvement total de 45% somme tout généreux par rapport aux excès fiscaux que nous connaissons les travailleurs indépendants.

En contrepartie, la recette fiscale serait affectée pendant tout le processus à des baisses sensibles bien que temporaires du coût de l'énergie pour les familles nombreuses les moins bien pourvues.

Notons au passage que le cours de l'action EDF a légèrement baissé depuis 2011 : il a été divisé par trois.

Tout cela est d'une beauté démocratique et d'une efficacité économique presque parfaite.